

916. RATEL (R.), *Les investigations du Spéleo-Club de Dijon : Darcey, dans Sous le plancher*, fasc. n° 5, sept.-oct. 1955, p. 2-11.

Une petite galerie encore inexplorée au fond de la grotte de la *Douix* (grotte avec ruisseau souterrain) contenait des traces d'occupation humaine. Un examen minutieux, fait par M. l'abbé Joly, révéla la présence de trois vases des Champs d'urnes et d'os calcinés ; on put reconstituer une sorte d'écuelle à fond plat et à bord évasé (diam. 32 cm.) et une sorte de bol (diam. 205 mm.) avec un petit fond plat (diam. 55 mm.). Il pourrait s'agir là d'un dépôt funéraire avec, sur le sol, à côté des vases, des traces de feu qui seraient des vestiges de foyers rituels.

917. TOUTAIN (J.), *Le combat de cavalerie qui précéda le siège d'Alésia*, dans *Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, 1950-1951, paru en 1951, p. 213-216.

Essai de conciliation des textes, souvent cités, de César et de Dion Cassius : les Séquanes auraient occupé la rive gauche de la Saône jusqu'à Dijon et au mont Afrique.

918. VENDRYES (Joseph), *Note sur la toponymie celtique*, dans *Recueil de travaux offert à M. Cloris Brunet*, Paris, 1955, t. II, p. 641-650.

Conseils donnés pour l'étude de nos toponymes d'origine prélatine. Parmi ceux-ci il peut y en avoir beaucoup qui soient antérieurs aux Celtes ou en provenance de peuples différents d'eux. L'onomastique est une science difficile et, chose plus grave, une science dangereuse dont il faut détourner les novices. Chaque nom propre pose des problèmes particuliers qu'il est vain de chercher à résoudre quand on n'en peut tirer de conclusions qui dépassent le mot lui-même.

GLANURES

MARSEILLE ET LA GAULE

On a admis longtemps sans discussion que Marseille avait été par son commerce la civilisatrice de la Gaule. On se fondait sur deux passages formels de Strabon et de Justin. Aussi tous les vestiges de céramique attique ou d'objets de bronze de fabrication hellénique, du VI^e au IV^e siècle, découverts dans le sol gaulois — notamment dans nos départements du nord-est et en Suisse — étaient-ils attribués à l'apport des caravanes de marchands marseillais cheminant le long du Rhône et de la Saône.

En 1913, Déchelette, invoquant Hérodote qui décrivait plusieurs voies de passage dans les Alpes, soutint que la civilisation grecque du nord-est de la Gaule était parvenue par la voie de l'ambre à travers les Alpes. MM. Lantier et Grenier accueillirent cette thèse et l'appuyèrent par les arguments suivants : 1° les tessons attiques et les débris d'objets grecs en bronze ne se rencontrent pas au nord d'Avignon et d'Orange ; au delà jusqu'à Lyon, on n'en connaît qu'un seul exemple ; 2° autour de la région marseillaise étaient établies des tribus hostiles qui ne permettaient pas le passage des marchands et défendaient par des *oppida* l'entrée sur leurs territoires.

Dans un récent article¹, M. Raoul Busquet reprend la question

1. RAOUL BUSQUET, *Marseille a-t-elle ou n'a-t-elle pas civilisé la Gaule ?* dans *Revue historique*, t. 211, 1951, p. 1-10.

et n'hésite pas à battre en brèche les arguments précédents : 1° au début du IV^e s. les Celtes, qui s'étaient toujours arrêtés au Rhône, le franchissent et refoulent les populations autochtones, pulvérisant ainsi le mobilier grec que celles-ci pouvaient posséder : d'où l'absence de toute découverte ; 2° aucun document formel ne prouve l'hostilité des peuplades voisines des Massaliètes, les *oppida* ont existé dans toute la Gaule. Il n'y a pas de raison de croire que le commerce massaliète ait pu en être gêné ; il faudrait d'ailleurs établir l'existence d'une frontière réelle, jalonnée par des *oppida*, qui aurait interdit l'accès des territoires en question.

Mais M. Busquet apporte aussi à l'appui de l'ancienne opinion quelques arguments intéressants : 1° le Berry, le département du Puy-de-Dôme, le Nivernais, le sud-ouest du Massif central ont livré de nombreuses poteries attiques, de nombreux vases grecs en bronze ; ces régions ont-elles été desservies par la voie du Danube ? 2° Diodore de Sicile, parlant des marchands venant acheter l'étain en Grande-Bretagne, spécifie bien qu'ils le transportaient à travers la Gaule, à dos de cheval, jusqu'à l'embouchure du Rhône ; 3° on a découvert des monnaies massaliètes dans toutes les régions traversées par cette voie de l'étain ; 1° on ne trouve aucun statère d'or de Philippe II de Macédoine dans les pays traversés par le Danube, alors qu'il en existe un certain nombre d'exemplaires dans nos régions.

M. Busquet conclut que Massalia fut réellement un port de grand trafic commercial et c'est bien ainsi que cette ville apparaît chez tous les écrivains de l'Antiquité.

Que penser, sinon que la vallée du Rhône a joué un rôle important pour le commerce grec, indépendamment des voies danubiennes qui desservaient le centre de l'Europe ? — Albert COLOMBET.

LA MYSTIQUE DES NOMBRES CHEZ LES GALLO-ROMAINS

DODÉCAÈDRES BOULETÉS ET TAUREAUX TRICORNUS

Le sens et l'utilisation des curieux objets connus sous le nom de *dodécaèdres perlés* constituent l'une des énigmes de l'archéologie gallo-romaine. M. W. Deonna vient de s'attaquer à cet irritant problème, dans un article abondamment illustré et surtout animé par l'immense érudition qui est celle du savant genevois¹.

Les dodécaèdres sont des pièces en bronze creux, en forme de

1. W. DEONNA, *Les dodécaèdres gallo-romains en bronze, ajourés et bouletés* (à propos du dodécaèdre d'Avenches), extr. du *Bulletin de l'Assoc. Pro Aventica*, t. XVI, 1954, p. 15-89 ; cf. l'étude fondamentale de J. de SAINT-VENANT, *Dodécaèdres perlés, en bronze creux ajouré de l'époque gallo-romaine*, Nevers, 1907, 58 p. (description, catalogue avec carte de répartition, analyse des explications antérieures) ; en dernier lieu LÉONARD SAINT-MICHEL, *Situation des dodécaèdres celto-romains dans la tradition symbolique pythagoricienne*, dans *Bull. Assoc. G. Budé*, t. X, 1951, p. 92-116.

polyèdre régulier, à douze faces pentagonales, dont les vingt sommets sont terminés par une boule. Chacune des faces est percée d'une ouverture circulaire, de diamètre variable, généralement entourée de cercles concentriques, tandis que le reste du champ offre souvent cinq ou dix petits cercles ponctués. Les quelque cinquante exemplaires connus se sont rencontrés surtout dans des sites gallo-romains, fournissant des indices chronologiques échelonnés entre 200 et 100 après J.-C.¹. Il est notable que tous proviennent de contrées situées au nord des Alpes. En Gaule, où plus de la moitié ont été trouvés, ils se situent tous à une latitude au nord de Vienne, avec prédominance marquée dans l'Est². En dépit du chiffre relativement élevé des trouvailles, les dodécaèdres sont rigoureusement absents, à ce jour, des pays méditerranéens, Italie, Grèce, Égypte. Le moins qu'on puisse dire assurément est qu'ils ont été fort en faveur dans les pays celtiques.

La destination de ces dodécaèdres bouletés, comme M. Deonna propose de les appeler désormais, a fait l'objet d'un grand nombre de conjectures parfois extravagantes, parfois ingénieuses, mais dont aucune n'est pleinement satisfaisante³. Quelques auteurs ont pensé à une signification religieuse ou magique, et c'est de ce côté que s'orientent M. Deonna. Les utilisations pratiques, parfois envisagées, ne justifient nullement l'extrême complication du dodécaèdre. Inversement, les propriétés géométriques, si remarquables, de ce solide invitent à chercher une explication tenant compte d'un éventuel symbolisme des nombres. Cette attitude est fondée sur les observations des auteurs anciens eux-mêmes⁴, qui ont relevé entre le pythagorisme et le druidisme des ressemblances à ce point étroites que Pythagore a pu passer pour l'élève des druides.

Il est de fait que le dodécaèdre est formellement identifié par Pythagore avec la sphère de l'univers (les polyèdres réguliers sont en effet proches de la sphère, dans laquelle ils s'inscrivent exactement). Le nombre 5, souverain dans le monde, engendre les pentagones qui sont les faces du dodécaèdre ; il se retrouve, par surcroît, dans le nombre des cercles ponctués qui en décorent la surface (5 ou le double de ce chiffre). Les 12 pentagones correspondent aux 12 demeures du soleil et aux 12 mois. Les 30 arêtes donnent le nombre des jours mensuels, tandis que le multiple des deux nombres, soit 360, est pratiquement celui des jours de l'année.

1. Les ruines d'où ils ont été retirés n'offrent pas de caractère constant ; on en a trouvé dans des camps militaires, dans des thermes, dans des théâtres, dans des tombes (2 ex.), aucun dans un sanctuaire.

2. Quelques-uns proviennent de la vallée du Rhin, de la Suisse aux Pays-Bas, un petit nombre de Grande-Bretagne. Un des exemplaires les plus récemment exhumés est celui de Savigny-sous-Mâlain, Côte-d'Or (cf. *Le Bien Public*, quotidien dijonnais, du 30 décembre 1948). Le poids moyen des dodécaèdres est de 150 grammes, la hauteur moyenne de 6 centimètres.

3. En voici quelques-unes : masses d'armes, supports de bougies, calibres à mesurer les canalisations d'eau, sorte de dé à jouer, bilboquet.

4. Cf. les nombreuses références données sur ce point par M. Deonna.

A ces constatations s'ajoutent les indications suggérées par les cercles concentriques, les cercles ponctués, les boules des sommets. Il était vraiment trop simple de considérer ces éléments comme simplement décoratifs. M. Deonna fait ressortir avec à propos que ces mêmes cercles existaient sur les monnaies celtiques, où ils sont associés à d'autres motifs célestes : rouelles, rosaces ; ils risquent donc, étant reproduits sur les dodécaèdres, de constituer une survivance des croyances astrales de la Protohistoire. De même, les boules ont un sens cosmique et la nomenclature détaillée des nombreuses figures ou objets où elles se rencontrent est édifiante : pentagrammes bouletés tracés sur les monnaies, croissants bouletés symbolisant la marche du soleil, cornes de taureaux bouletées, à valeur magique et prophylactique, apparues jusque sur les casques des guerriers. Ces rapprochements donnent à penser que le dodécaèdre, image du monde, a été adopté par les Gallo-Romains, parce qu'il répondait à leurs traditions. Les cercles et les boules seraient des additions originales tirées des symboles en usage courant chez les peuples celtiques¹.

Les hypothèses de M. Deonna représentent un net progrès sur les précédents essais d'interprétation. Elles apportent une justification raisonnée de la plupart des particularités d'exécution et de décoration. Tout n'est pas résolu sans doute. Les variations dans le diamètre des ouvertures, qui semblent relever du caprice, cachent peut-être quelque signification secrète. Il n'en reste pas moins que les nombreuses coïncidences numériques signalées, que les références aux symboles astraux confèrent à la thèse générale un indéniable attrait. A première vue, la chronologie des objets répugne un peu aux explications proposées. On ne manquera pas d'objecter que, entre la belle époque du druidisme et le III^e siècle, il y a solution de continuité. Mais n'est-il pas vrai qu'on assiste, au III^e siècle, à un retour en faveur des cultes astraux ? Et, d'autre part, est-il raisonnable d'admettre que la science astronomique (et par conséquent arithmétique), si renommée², des druides avait complètement sombré dans l'oubli ? On peut tout aussi bien envisager un certain maintien de la tradition scientifique, au prix d'une adaptation.

Le fait est que les données numériques fournies par le dodécaèdre ne cadrent que d'une manière approchée avec la chronologie druidique. Celle-ci est connue en partie par le calendrier de Coligny³. L'année celtique était une durée complexe et variable, fondée à la

1. Dans la dernière partie de son mémoire, l'auteur prouve, à l'aide de documents médiévaux, que le dodécaèdre est resté en usage, comme jeu divinatoire, jusqu'au XVI^e siècle. Cette utilisation pourrait fort bien être une survivance ou résurgence de l'état de choses des temps gallo-romains.

2. Cf. CÉSAR, *Bellum gallicum*, t. VI, 14, 8.

3. Texte du calendrier dans DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 172-208 (cf. p. 43-45) ; pour l'interprétation, l'étude la plus pénétrante (résumant du reste les travaux antérieurs) est celle de C. LAINÉ-KEROUAN, *Le calendrier celtique*, dans *Zeitschrift für cell. Phil.*, t. XXIII, 1943, p. 249-284.

fois sur le cycle solaire et sur le cycle lunaire. Les mois, correspondant rigoureusement à la lunaison, étaient de 29 ou de 30 jours ; il y avait, dans l'année, 12 mois proprement dits, auxquels s'ajoutait, de temps à autre, et à des moments définis, un mois complémentaire. L'année normale avait ainsi une durée inférieure à 360 jours, tandis que l'année longue atteignait 385 jours. La pure arithmétique des druides était plus subtile et plus savante qu'il ne paraît aux chiffres du dodécaèdre : 12, 30, 360, lesquels ne reflètent qu'une supputation approximative. Mais précisément, le calendrier gaulois tomba en désuétude d'assez bonne heure, au cours du 1^{er} siècle de notre ère, pense-t-on, et les Gallo-Romains se conformèrent au calendrier julien. C'est alors seulement que le dodécaèdre put exprimer assez exactement les divisions du temps. Il se trouve que la chronologie de ces objets les situe aux III^e-IV^e siècles. On comprend que les anciennes populations celtiques, demeurées sensibles à la mystique des nombres et séduites par les combinaisons remarquables du dodécaèdre, aient pu adopter ce petit appareil avec un certain enthousiasme et l'enrichir des symboles astraux, qui, vers la même époque, se multiplient sur les tombes.

C'est encore l'intérêt prêté par les Gaulois à la valeur symbolique des nombres que souligne M. W. Deonna dans un second article récent¹. On connaît l'abondante série des représentations ternaires dans l'art gallo-romain : triades divines, tricéphales, taureaux aux trois grues ou tricornus, ornements divers triplés. L'auteur avait montré depuis longtemps que la raison profonde de ces répétitions est d'exprimer le haut degré dans la qualité essentielle reconnue au sujet. Selon une formule qui a trouvé faveur, il s'agit là d'une « répétition d'intensité »². Il entend expliquer aujourd'hui pourquoi, dans cette répétition, les Gaulois se sont arrêtés, avec une évidente prédilection, au chiffre 3. C'est que, en vérité, le chiffre 3 exprime non pas un nombre déterminé, mais le pluriel au plus haut degré. Cette valeur particulière du nombre 3 peut être observée dans la plupart des civilisations primitives. M. Deonna en donne une liste impressionnante d'exemples, empruntés au monde égyptien et gréco-romain où elle a laissé des survivances jusque dans le langage. Trois est un véritable superlatif et se trouve ainsi plus expressif qu'un nombre éventuel même plus élevé.

La triplicité du taureau tricornu signifie donc la puissance conçue à un degré suprême et, par là, M. Deonna apporte un heureux complément explicatif à l'étude de MM. A. Colombet et P. Lebel, que nos lecteurs ont pu lire dans cette revue³. Un autre exemple illustrant

1. W. DEONNA, *Trois, superlatif absolu, à propos du taureau tricornu et de Mercure triphallique*, dans *L'Antiquité classique*, t. XXIII, 1954, p. 403-428.

2. W. DEONNA, *La répétition d'intensité*, dans *Rev. des études grecques*, XXVIII, 1915, p. 312 et suiv.

3. Cf. R.A.E., 1953, p. 108-135 ; cf. P. LEBEL, *Quelques sculptures votives du temple de Beire-le-Chatel*, R.A.E., 1953, p. 319-328.

la thèse est celui du Mercure triphallique de Tongres¹. Cette statuette, retrouvée dans un cimetière, et qui avait un caractère apotropaïque, pourrait être, se demande W. Deonna, un aspect du tricéphale souvent identifié, lui aussi, à Mercure, ou encore un aspect du taureau tricornu. Le taureau est en effet, symbole d'abondance et de fécondité et traduit la force génératrice.

S'il faut avouer que la parenté envisagée entre le taureau tricornu et le Mercure triphallique relève encore de l'hypothèse, du moins la signification du taureau lui-même paraît-elle assez claire. Le caractère bénéfique prêté à cet animal et déjà observé par certains érudits, pourrait trouver confirmation dans une particularité, sur laquelle nous voudrions attirer l'attention : bien souvent les taureaux tricornus se sont rencontrés aux abords des sources. C'est le cas à Beire-le-Chatel, où ils apparaissent en compagnie d'autres divinités en rapport avec les eaux². Dans le fait des sources, le plus frappant n'est pas, selon nous, leur origine chtonienne, mais la vertu de fécondité qui est leur caractère propre. De là, sans doute, la rencontre, autour des points d'eau, de tant de divinités, symboles de prospérité, au nombre desquelles le taureau tricornu vient trouver, à ce titre, une place naturelle. — Émile TIEVENOT.

1. La statuette de Tongres a été étudiée par P. LAMBRECHTS, dans *L'antiquité classique*, t. X, 1942, p. 71 et suiv., où l'on trouvera tous renseignements.

2. Voir les statistiques du MM. A. Colombet et P. Lebel. La concomitance topographique des taureaux tricornus avec les eaux a été relevée en particulier par Czarnowski et Drioux. Le sanctuaire de Beire est voisin de plusieurs sources ; mais surtout, il est indiqué de le classer comme temple de source (malgré les réserves prudentes de M. A. Colombet p. 132), en raison du caractère aquatique de plusieurs divinités rencontrées dans les ruines : Apollon, les Mères, Vénus ; le cas de Mercure, de Mars et de Minerve n'est pas différent, en dépit des noms et des apparences. Mais nous sortirions du cadre de cette brève note, si nous entrions ici dans le détail d'une démonstration, qui soulève au moins deux problèmes, celui de l'interprétation gauloise des divinités gréco-romaines et celui de la définition du « culte des eaux ».